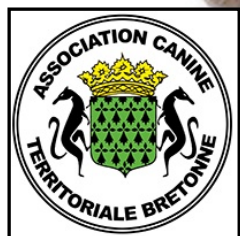


10^{ème} Exposition Nationale d'Élevage du CFBC
Samedi 20 et dimanche 21 septembre 2025
à CRÉHEN en Côtes d'Armor

CLUB OFFICIEL DE RACE AFFILIÉ À LA SOCIÉTÉ CENTRALE CANINE





Avec attribution du CACS de la SCC comptant pour le titre de Champion de France et qualificative pour le Concours Général Agricole 2026
Confirmations et Tests d'Aptitudes Naturelles et de Sociabilité

Clôture définitive des engagements le 07 septembre 2025

Engagements sur cedia.fr uniquement (Pas d'engagement papier)

ADRESSE DE L'EXPOSITION

(Attention : adresse différente pour les TAN le samedi)

Étangs de Créhen – Rue de la Champagne

22130 - CRÉHEN

Coordonnées GPS : 48.54924 / -2.21166

LES JUGES DE L'EXPOSITION

Madame Anne Marie CLASS : Toutes les classes femelles

Monsieur Jacques MULIN : Toutes les classes mâles



Pour cette 10^{ème} édition 2025, ce sont les classes **Baby et Puppy** qui défileront sur le ring en présentation de la race du Bulldog Continental pour l'ouverture de l'exposition. Ils sont l'avenir de la race.

Le CFBC prend en charge leurs inscriptions qui seront gratuites.

Tarifs d'engagements 10^{ème} Nationale d'Élevage à Créhen du 21/09/2025

	Membres du CFBC	Non membres du CFBC	Membres du CFBC	Non membres du CFBC	Membres du CFBC	Non membres du CFBC
Classes	1er chien		2ème chien		3ème chien et suivants	
Intermédiaire - Ouverte - Jeune - **Champion	35€	50€	25€	40€	15€	30€
Baby - Puppy - Vétéran	gratuit	gratuit				
TAN	25€	50€	avec engagement à l'expo			
Confirmation	gratuite	gratuite				
TAN seul	40€	65€	sans engagement à l'expo			
Confirmation seule	30€	55€				
Lots d'affixe - Lots reproducteurs - Couples et paires	Gratuits et obligation que tous les chiens participants soient inscrits à l'exposition (<i>inscriptions le jour de l'expo</i>)					
Repas du samedi soir	37€					
Repas enfants (moins de 12 ans) du samedi soir	10€					

**** Champion :** classe réservée aux chiens titulaires d'un titre de Champion validé sur LOF Sélect.

Le chien homologué Champion ne peut être inscrit que dans une classe ne concourant pas pour le CACS (classes Champion ou Vétéran).

Lors de l'adhésion d'un nouveau membre au Club, la validation par le Comité doit être faite au préalable avant d'effectuer une inscription, en cas de non-respect, la différence de tarif appliquée sera demandée.

Pour bénéficier du tarif dégressif, tous les chiens doivent appartenir au même propriétaire.

Engagements gratuits pour tous les Baby (4 à 6 mois), Puppy (6 à 9 mois) et vétérans (à partir de 8ans)

Le tarif membre du CFBC s'applique aux adhérents à jour de leur cotisation 2025, les inscriptions qui utilisent de manière indue le tarif membre seront refusées.



Dans quelle classe engager mon « Conti » ?

Baby : de 4 à 6 mois

Puppy : de 6 à 9 mois

Jeune : de 9 à 18 mois

Intermédiaire : de 15 à 24 mois

Ouverte : à partir de 15 mois

Champion : classe réservée aux chiens titulaires d'un titre de champion validé sur LOF Sélect

Vétéran : à partir de 8 ans

* Paire : 2 mâles ou 2 femelles appartenant au même propriétaire

* Couple : 1 mâle et 1 femelle appartenant au même propriétaire

* Lot d'Élevage : 3 à 5 chiens ayant le même affixe

* Lot de Reproducteur : un parent accompagné de 3 à 5 de ses descendants en 1^{ère} génération

** Inscriptions sur place auprès du secrétaire de ring*



LE PROGRAMME

Samedi 20/09/2025

Au siège du CFBC 67 rue de Joliet - PLOUBALAY - 22650 - BEAUSSAIS SUR MER

Coordonnées GPS : 48.57682 / -2.15378

- 10h00/12h00 & 13h30/15h30 : Tests d'Aptitudes Naturelles.

Confirmations pour les chiens non présents le dimanche.

Les chiens engagés pour le TAN doivent avoir au moins 10 mois à la date du 20/09/2025.

Passages des TAN uniquement le samedi et avec horaires, ceux-ci vous seront spécifiés individuellement par mail.

- 15h30 : Assemblée Générale.
- 19h30 : Repas au siège du Club (sur inscription préalable).

Dimanche 21/09/2025

Étangs de Créhen - Rue de la Champagne - 22130 - CRÉHEN

Coordonnées GPS : 48.54924 / -2.21166

- 08h30/9h15 : Accueil et enregistrement des participants (clôture à 9h15 des entrées)
- 9h30/10h00 : Cérémonie d'ouverture de l'exposition
- 10h00 / 12h30 : Jugements
- 12H30 / 14h00 : Buffet participatif, auquel vous êtes tous conviés et où chacun amène une spécialité de sa région pour le déjeuner à partager.
- 14h00 : Suite et fin des jugements

Désignation des meilleurs de l'exposition, lots d'affixe, lots de reproducteur, couples et paires.

Le jury, l'organisation et les horaires de cette exposition pourront être modifiés par les organisateurs suivant le nombre de chiens engagés.

REPAS DU SAMEDI SOIR

Soirée au siège du CFBC

Apéritif à partir de 19h30 – Repas 20h30

Adresse : 67 rue de Joliet - Ploubalay - 22650 – BEAUSSAIS SUR MER

Réservation et règlement sur cedia.fr , en même temps que votre inscription à l'exposition avant le 07 septembre 2025 date limite

Attention : nombre de places limité à 50 convives et validé dans l'ordre d'inscription

MENU



Apéritif Cocktail (19h30/20h30)

Buffet Terre et Mer

Mer : Saumon fumé « maison », huîtres, bulots, crevettes...

Terre : Foie gras, rosbeef, charcuterie bretonne

Et pour finir la soirée : Crêpes avec Annabelle et Mathieu aux biligs

Boissons

Cidre, vin blanc et rouge

Le site de l'exposition (en extérieur) avec grand parking à proximité



Comment présenter votre Conti en exposition

C'est votre 1ère exposition ? ou vous ne vous sentez pas à l'aise pour présenter votre Conti ? Les membres du Comité et les délégués régionaux du CFBC seront là pour vous guider.



Comme pour les NE précédentes, il y aura **le samedi de 13h30 à 15h30, sur le même lieu que les TAN**, un ring de formation pratique.

Il sera ouvert à tous et sans inscription préalable, pour vous expliquer :

- Comment présenter votre Conti, ce que vous devez faire ou ne pas faire
- Ce que le juge va vous demander
- Comment le faire confirmer
- Comment lui faire passer son TAN
- Le déroulement d'une exposition canine dans tous ses détails
- Explication des différentes classes, récompenses et titres attribués
- Les formalités administratives
- Et répondre à vos questions



En hommage à Colette BOUCHARD, juge de la race, qui a participé à toutes nos NE, un prix spécial sera décerné pour ne pas l'oublier.

Ce dernier sera attribué à la meilleure femelle de l'exposition car Colette avait une femelle Conti.

EXTRAITS DU REGLEMENT DES EXPOSITIONS

ENGAGEMENTS

Les chiens doivent être la propriété de l'exposant et peuvent être présentés par toute personne de son choix sauf par les juges qui ne peuvent présenter que des chiens leur appartenant, et à l'exception de ceux qui sont sous le coup d'une sanction d'exclusion des manifestations canines.

Seront refusés :

- a) Les inscriptions parvenues après la date de clôture des engagements.
 - b) Les chiens engagés au tarif préférentiel « membre du CFBC » des propriétaires qui ne sont pas inscrits au club de race, ou qui ne sont pas à jour de cotisation pour l'année 2025, ou qui ne sont pas propriétaire du chien.
 - c) les engagements « au poteau » le jour de l'exposition.
 - d) Toutes modifications ou inscriptions dans d'autres classes intervenant le jour de l'exposition, exception faite pour la classe Lot d'Élevage, ou en cas d'erreur de transcription de l'organisation. L'engagement simultané d'un chien dans plusieurs classes est interdit. En cas d'engagement de plusieurs chiens, le droit d'engagement du 1er chien est indiqué catalogue compris.
- Les droits d'engagements resteront acquis au CFBC même si l'exposant ne peut se présenter.

REGLEMENT DES ENGAGEMENTS

Le montant des engagements doit être adressé en même temps que l'inscription via cedia.fr

CATALOGUE

Un catalogue sera distribué à l'ouverture de l'exposition à chaque exposant.

REFUS OU EXCLUSIONS

1°) des engagements – Le CFBC se réserve le droit de refuser tout engagement qu'il croirait ne pas devoir admettre et de le rembourser même après l'avoir accepté.

2°) des chiens (à leur entrée ou en cours d'exposition) :

- a) ceux refusés par le Service vétérinaire.
- b) ceux qui auraient été substitués aux chiens réellement engagés. Les engagements dans ces cas ne seront pas remboursés.
- c) ceux dont l'engagement « au poteau » serait demandé.

RECLAMATIONS

Toutes réclamations fondées sur ce présent règlement, à l'exception de celles concernant les jugements qui sont sans appel, devront être formulées par écrit dans l'heure de l'événement qui les aura motivées et être accompagnées d'une caution de 100€ qui restera acquise à l'Association si après examen elles sont reconnues sans fondement.

SANCTIONS

Pourront être exclus temporairement ou définitivement des Expositions et concours organisés par la SCC avec extension possible aux manifestations organisées par ses associations affiliées :

Les Exposants qui se rendront coupables de faits contre l'honneur.

Ceux qui auront fait une fausse déclaration.

Ceux qui, par leur langage, leurs écrits, leurs actes, nuiraient au succès de l'exposition ou porteraient atteinte au prestige des juges et de l'Association.

Ceux qui auront fait subir à leur chien toute opération susceptible de tromper sur sa qualité.

Ceux qui auront remplacé un chien engagé par un autre. Les sanctions seront prononcées conformément aux articles 30 à 36 du Règlement Intérieur de la SCC.

JUGEMENTS

Les juges officient seuls ou à plusieurs en jury collégial et peuvent être assistés d'un secrétaire, d'un assesseur, d'un commissaire de ring et si besoin est d'un interprète.

Un juge défaillant peut être remplacé par un suppléant ou tout autre juge qualifié ou stagiaire pour la même race.

Les jugements sont sans appel et définitifs dès que prononcés. Les chiens peureux ou agressifs seront automatiquement éliminés par le juge. En aucun cas les chiens absents au moment du jugement ne seront examinés par la suite.

Les juges attribueront selon la valeur du chien l'un des qualificatifs dont la définition est la suivante:

EXCELLENT : Qualificatif attribué à un chien se rapprochant de très près du Standard idéal de la race, présenté en parfaite condition, réalisant un ensemble harmonieux et équilibré, « ayant de la classe » et une brillante allure. La supériorité de ses qualités devra dominer ses petites imperfections tout en conservant les caractéristiques de son sexe.

TRES BON : Qualificatif attribué à un chien parfaitement typé, équilibré dans ses proportions, en bonne condition physique. Il lui sera toléré quelques défauts véniels, mais non morphologiques. Ce qualificatif ne peut récompenser qu'un chien de qualité.

BON : Qualificatif attribué à un chien possédant les caractéristiques de la race mais accusant des défauts, à condition que ceux ci ne soient pas rédhibitoires.

SUFFISANT : Qualificatif attribué à un chien suffisamment typé, sans qualités notoires, ou pas en condition physique.

- Tous les chiens devront passer au contrôle vétérinaire le jour de l'exposition et présenter leur carnet de vaccination

Le bien-être et la santé des chiens doivent constituer LA PRIORITE lors de toute exposition canine.

L'exposant est responsable du bien-être du chien qu'il a inscrit à la manifestation. Il doit prendre toutes les dispositions nécessaires afin d'éviter de placer l'animal dans une situation potentiellement dangereuse pour son bien-être ou sa santé.

Le non-respect de cette règle par l'exposant pourrait, à la demande du juge ou de l'organisateur, entraîner son exclusion de l'exposition en cours et l'ouverture d'une procédure disciplinaire conformément aux règlements de la SCC.

Club Français du Bulldog Continental

CLUB OFFICIEL DE RACE AFFILIÉ À LA SOCIÉTÉ CENTRALE CANINE



**67 rue de Joliet- PLOUBALAY
22650 BEAUSSAIS sur MER
Tel : 02-96-85-39-85
www.bulldog-continental.fr**

